



Lettre ouverte

Trélazé le 13.05.2014

Copie : Monsieur le Député Maire
Le Courrier de l'ouest et Ouest France

Monsieur Franck Besnier
Besnier Aménagement
255 rue de la Renaudière
44300 Nantes

Monsieur,

Le Conseil d'administration de notre association a examiné dans sa séance du 13 mai l'évolution de l'aménagement de la Quantinière.

Nous constatons dans certaines zones de celle-ci un fort différentiel avec les objectifs du cahier des prescriptions urbaines, architecturales, environnementales et paysagères.

Des contradictions entre les prescriptions paysagères valorisant l'existant et le respect de « PRESERVER l'esprit du paysage bocager actuel ».

Malheureusement on ne sait pas pourquoi vous avez abattu une dizaine de chênes centenaires et supprimé, dans la foulée, la haie bocagère rue Jacques -Yves Cousteau, en limite de la propriété de M. Laval. Pour nous c'est scandaleux d'avoir procédé ainsi. Planter un pavillon dont le pignon se retrouve dans les branchages d'un chêne. Incompréhensible ! Comment est-ce possible au XXIème siècle ! L'erreur, et c'est pour le moins un euphémisme, vous a amené à tout abattre pour pouvoir vendre vos terrains constructibles (parcelles C1 à C16). Les photos de Google Earth fournissent d'éloquents témoignages visuels.

De plus, vous faites peu de cas de la santé des futurs propriétaires qui auront à subir, à chaque traitement du verger jouxtant leur habitat, les odeurs, voire l'inhalation des produits phytosanitaires. La haie bocagère avait le gros avantage de servir d'écran végétal.

Devant un tel constat de carence, nous ne doutons pas, qu'au titre de réparation, vous allez vous empresser de planter 200 chênes de 8/10 de diamètre pour compenser à terme la volumétrie arborée supprimée.

Soucieux de la quiétude environnementale des habitants de la Quantinière et souhaitant que la présente retenue toute votre attention, recevez, Monsieur, nos salutations.

Le Président

Michel GALISSON